



**ARRETE N°2024-02-01**

**PORTANT TABLEAUX ANNUELS D'AVANCEMENT DE GRADE**

Le Maire de Saint-Benoît,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ou de l'établissement,

Vu la délibération en date du 27 juin 2007 relative à la mise en place du taux de promotion applicable au personnel de l'établissement prise après avis du Comité Technique en sa séance du 30 mai 2007,

Vu l'arrêté en date du 14 décembre 2020 établissant les Lignes Directrices de Gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels applicables à compter du 01/01/2021 pour une durée de 6 ans,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Les tableaux annuels d'avancement de grade au titre de l'année 2024 sont établis comme suit :

- Avancement au grade de Rédacteur Principal de 1<sup>ère</sup> classe :

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	MERIGUET Christian	H	Rédacteur Principal de 2ème classe	././.....	01/09/2024

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	1	0
Agents du grade d'origine « promouvables »	1	0
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	1	0
Effectif du grade d'avancement	0	0

- Avancement au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe :

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	BOURINEAU Elsa	F	Adjoint Administratif	.././.....	01/09/2024

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	1
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	1
Effectif du grade d'avancement	0	1

- Avancement au grade d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe :

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	CHEVALIER Bérange	F	Adjoint Technique	.././.....	01/09/2024
2	COLAS PRINCAY Louissette	F	Adjoint Technique	.././.....	

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	6	14
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	2
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	2
Effectif du grade d'avancement	2	2

- Avancement au grade d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe :


N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	GAULTIER Bruno	H	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	.././.....	01/09/2024
2	BESSETTE Stéphane	H	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	.././.....	01/09/2024
3	COUPAT Amandine	F	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	.././.....	

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	2	2
Agents du grade d'origine « promouvables »	2	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	2	1
Effectif du grade d'avancement	5	9

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Vienne qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522.26 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait à Saint-Benoît, le 26/09/2024

 Le Maire,  
Bernard PETERLONGO

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.